

La charte du vététiste eco-sentiers



L'image du VTT et des vététistes auprès du grand public n'est pas toujours celle que nous souhaiterions. C'est pourquoi nous avons élaboré cette charte, destinée à tout vététiste évoluant en milieu naturel. Une charte conçue à partir des principes de base de celle éditée par Mountain Riders et approfondie pour s'accorder au mieux avec notre pratique.

Ces principes et conseils n'ont pas été pensés pour dicter ou contrôler la communauté vététiste, et nous sommes conscients que dans la réalité, la mise en oeuvre de certaines règles n'est pas forcément évidente. Pourtant, c'est à force de volonté, d'information et de sensibilisation que les conditions de la pratique du VTT et sa perception s'amélioreront.

Les points énoncés ci-dessous se veulent rassembleurs. Ils sont autant de jalons pour faire en sorte que la pratique du VTT se fasse de façon responsable par tous. Chaque usager sera ainsi informé et sensibilisé à l'impact qu'il peut causer lors de sa pratique et de son passage sur un sentier.

En appliquant autant que possible ces quelques conseils, l'intégration de notre activité encore jeune parmi les autres sports de nature en sera facilitée et sa bonne perception en sortira grandie.

Merci de prendre le temps de consulter cette charte, de la faire connaître autour de vous, et bien sûr de l'appliquer !

Environnement

« Le principal impact du VTT est l'érosion des sols provoquée par les passages répétés, les dérapages et les coupes de virages. » [Mountain Riders]

Respect du sentier

En randonnée comme en compétition, restons sur le sentier. Soyons attentif au sentier et à ses abords : roulons de manière à ne pas détériorer l'intégrité du sentier. Pour cela, évitons les dérapages et les blocages de roue inutiles.

Ne roulons pas sur les sentiers fermés ou interdits aux VTT : que ce soit pour protéger l'environnement ou pour éviter des accidents, un sentier est fermé pour de bonnes raisons. Ne pas respecter ces consignes est non seulement illégal, mais donne une mauvaise réputation aux vététistes.

Le VTT est une activité technique. Ne cassons pas les virages en descente, respectons les limites des sentiers sans faire de coupes, cela accélère de façon irréversible l'érosion. Le défi de réussir un virage serré et technique plutôt que de couper celui-ci tout droit dans la pente sera bien plus gratifiant.

Après une période de pluie, évitons de parcourir les secteurs boueux : rouler sur un sentier boueux provoque une érosion accrue de celui-ci, et au fil du temps, un élargissement inutile. Des dommages qui laissent des traces pour longtemps.

Ne réalisons pas de travaux non autorisés sur un sentier : assurons-nous d'avoir l'autorisation des propriétaires ou des gestionnaires avant toute action. L'aménagement non autorisé ou illégal des sentiers peut entraîner des dommages à l'environnement, des responsabilités en cas de blessures, ou même la possible fermeture du sentier.

Participons, avec **eco-sentiers** ou toute autre association, à l'entretien des chemins : élagage, réparation des murs de soutènement, enlèvement des branches et pierres, construction de drainages de ruissellements, fermeture des coupes de virages, nettoyages de printemps... Le plaisir de rouler sur un sentier que l'on a participé à entretenir n'en est que plus grand !

Respect de la nature

Ne jetons pas de débris en pleine nature (emballages de barres céréalières, chambres à air, sacs plastiques...). Gardons-les dans nos sacs jusqu'à la prochaine poubelle.

Ne dérangeons pas la faune. N'effrayons pas les animaux et respectons leur habitat. Rappelons que la pratique hors-sentier peut provoquer des éboulements dans des terriers ou la destruction d'une fourmilière.

Préserveons la flore de nos forêts et montagnes. Elle constitue notre plus beau joyau et le meilleur décor de nos balades. N'arrachons pas de fleurs et ne cassons pas de branches.

Respectons la signalisation aux entrées de parcs. Certaines espèces sont très sensibles au dérangement et d'autres sont en voie de disparition. L'interdiction de certaines zones est parfois le moyen de les sauver.

Respect des autres usagers

Adeptes du VTT, nous partageons les sentiers avec les randonneurs pédestres et les cavaliers. N'oublions pas que les vététistes doivent céder le passage aux randonneurs et aux cavaliers.

À leur rencontre, diminuons notre vitesse en conséquence. Ralentissons lorsque nous arrivons à la hauteur d'autres usagers du sentier et annonçons-leur poliment notre approche. Soyons prêts à toute éventualité et à nous arrêter s'il le faut. Roulons lentement lorsque les sentiers sont fréquentés afin de ne pas mettre en danger la sécurité des autres utilisateurs du sentier ainsi que la nôtre. Soyons courtois.

Renseignons-nous sur les périodes de chasse. En période de chasse, évitons si possible les traversées de battues.

Transport

« Le déplacement des personnes représente 30% des émissions de CO² ! Réduisons rapidement nos émissions de CO² par des alternatives simples. » [Mountain Riders]

La pratique du VTT génère une quantité importante de CO² dans la mesure où elle impose des déplacements sur des zones parfois éloignées. En conséquence de quoi, limitons l'utilisation de la voiture individuelle au profit d'autres moyens de transport moins coûteux pour la planète, mais aussi pour notre portefeuille.

Pour des trajets courts, utilisons nos vélos. En plus d'entretenir la forme, cela est parfaitement propre.

Évitons, lorsque c'est possible, les navettes de véhicules.

Dans tous les cas, privilégions le covoiturage. L'occasion d'égayer un trajet et par là même de relever la moyenne très faible de taux de remplissage des voitures, qui n'est actuellement que de 1,25 !

Profitons des transports en commun qui, dans la plupart des cas, et de plus en plus souvent, acceptent les vélos :

- Cars et navettes locales
- Trains (TER et trains touristiques).

Matériel

« 3,8 millions de vélos vendus en France en moyenne. » [Mountain Riders]

Réduisons le gaspillage en appliquant la règle des 4 R :

- **Réutiliser** : Favorisons les circuits d'occasion pour acheter ou donner son matériel usagé.
- **Réparer** pour prolonger la vie d'un objet.
- **Réduire** pour gagner de la place dans la poubelle.
- **Recycler** : Jetons nos vélos à la déchetterie, une partie des métaux peut être revalorisée. 700 canettes en aluminium = 1 cadre de vélo.

Les marques développent de plus en plus des filières Bio pour le coton et végétales pour la fabrication de sacs, chaussures, vêtements techniques, etc... En achetant ces produits, nous encourageons le développement de ces filières qui respectent l'environnement.

En cas de crevaison, n'utilisons pas de bombes anti crevaison chargées en produit polluant et dévoreuses d'énergie à la fabrication.

Nettoyons nos vtt sans excès d'eau et avec des produits biodégradables.

Alimentation

« 1/3 de nos déchets ménagers sont constitués d'emballages. » [Mountain Riders]

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Achetons des produits réutilisables ou recyclables, et sans emballages inutiles.

Utilisons une gourde ou une poche à eau, plutôt que des bouteilles plastiques qui entraînent beaucoup d'émission de CO2 de par leur production et leur transport. Buvons l'eau du robinet. Cette dernière est toute aussi bonne pour la santé et n'inclut pas d'emballage plastique.

Mangeons des produits « bio » pour supprimer l'utilisation de pesticides et d'engrais de synthèse, polluants pour les sols et l'eau. Mangeons des produits locaux. C'est un soutien à l'économie locale, cela permet la réduction des émissions de CO2 dues au transport... Et ils sont bien meilleurs ! Qui dirait non à un bon pain au levain et une tranche de tome de la Vésubie ?

Source : <http://www.eco-sentiers.org/spip.php?article1>